



|              |                 |                     |   |   |                              |  |
|--------------|-----------------|---------------------|---|---|------------------------------|--|
| Introduction | Cadre juridique | Différents domaines | Moyens extrajudiciaires de règlement des conflits | Informations à l'intention des centres de conseil | Définitions et bibliographie |  |
|--------------|-----------------|---------------------|---|---|------------------------------|--|

Guide juridique sur la discrimination raciale

Différents domaines

Logement et voisinage (<https://www.rechtsratgeber-rassismus.admin.ch/f167.html>)

## Logement et voisinage

Dans le domaine du logement et des rapports de voisinage, la discrimination raciale peut se manifester dès la recherche de logement et persister pendant toute la durée du bail, voire après sa résiliation. Elle peut être verbale ou non verbale et être le fait des bailleurs ou des voisins.

Le droit du bail contient diverses dispositions offrant une protection contre la discrimination raciale. Le droit privé (CO et CC) joue un rôle de premier plan à cet égard, mais il n'existe pas de dispositions spécifiques contre la discrimination ou garantissant l'égalité (contrairement au droit européen, p. ex.).

Si le bailleur est la Confédération, un canton, une commune ou une entreprise de droit public, des dispositions de droit public supplémentaires s'appliquent; ces dernières doivent être respectées pendant toute la durée du bail, en particulier l'interdiction de discriminer et les règles de la bonne foi inscrites dans la Constitution (art. 8, al. 2, et 5, al. 3, Cst.). La Confédération et les cantons s'engagent à ce que «toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables» (art. 41, al. 1, let. e, Cst.). Dans ce contexte, on ne peut toutefois faire valoir de droit aux prestations auprès de la Confédération ou des cantons. Les droits fondamentaux et les droits de l'homme aussi sont particulièrement pertinents en la matière.

## Principaux cas de figure

Annonces immobilières discriminatoires

Bail refusé pour un motif discriminatoire

Discrimination au niveau du contenu du contrat de bail

Sous-location refusée pour des motifs racistes

Incidents, violences et harcèlement racistes

Résiliation de bail discriminatoire

Discrimination après la résiliation du bail